



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Mars 2024

## SYNTHÈSE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SYTRAL MOBILITÉS DU JEUDI 28 MARS 2024

### Attribution du contrat de délégation de service public du transport urbain du service de navettes fluviales

Au-delà des nombreux projets structurants inscrits au plan de mandat 2021-2026, SYTRAL Mobilités s'attache à développer de nouvelles solutions de mobilité afin d'accélérer le développement du réseau de transport public et favoriser la multimodalité.

Les études réalisées en 2022, tenant compte des projets urbains et de transports collectifs, ont ainsi mis en exergue l'intérêt de réaliser une première liaison sur la Saône au regard notamment des prévisions de fréquentation, estimées à 560 000 voyages/an. **« L'objectif est d'offrir aux habitants une nouvelle solution de mobilité attrayante et respectueuse de l'environnement, totalement intégrée au réseau TCL alliant qualité de service et plaisir de naviguer »**, annonce Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités.

Cette future ligne de 6km permettra de relier en 15 à 20' les quartiers de l'Industrie à Vaise dans le 9<sup>e</sup> arrondissement et le quai Saint-Antoine et de poursuivre le trajet jusqu'au quartier de Confluence.

4 haltes-stations sont envisagées :

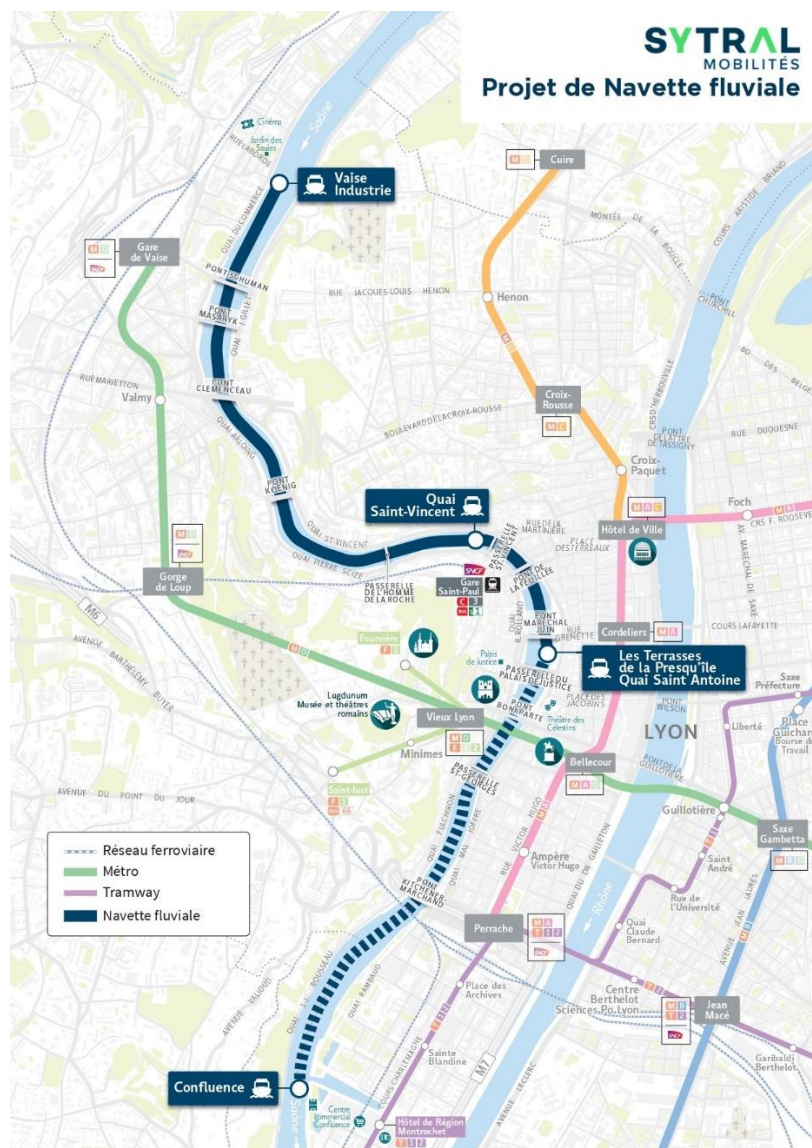
- Un terminus dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, quartier de Vaise, secteur de l'Industrie / Quai du commerce, sur une halte existante réaménagée ;
- Une halte à créer dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, en bas des pentes de la Croix-Rousse quai Saint-Vincent, à proximité du quartier Saint-Paul dans le 5<sup>e</sup> arrondissement ;
- Une halte en cours d'aménagement quai Saint-Antoine, dans le cadre du projet « Terrasses de la Presqu'île » portée par la Métropole de Lyon, au sud du pont du Maréchal Juin entre la rue Grenette et la passerelle du Palais de justice ;
- Une halte sur la Saône à proximité de la darse de la Confluence.

« Nous visons une mise en service à partir de juin 2025. Ces navettes fonctionneront avec une amplitude horaire de 7h à 21h et une fréquence d'environ 15 à 20' en heures de pointe entre les haltes-stations « Vaise-Industrie » et « Terrasses de la Presqu'île », précise Bruno Bernard.

Après avoir étudié les différents modes possibles de dévolution, SYTRAL Mobilités a souhaité confier à un opérateur privé via un contrat de délégation de service public, la charge de l'exploitation du service comprenant notamment la fourniture des bateaux, leur exploitation et leur maintenance.

Les élus du conseil d'administration approuvaient ainsi en février 2023 l'engagement de l'opération et son programme prévisionnel ainsi que le lancement de la consultation pour le contrat de délégation de service public.

« À la suite de l'analyse des offres finales, le candidat approuvé par le Conseil d'administration du 28 mars pour assurer l'exploitation de ce nouveau service est le groupement RATP DEV / LES YACHTS DE LYON qui a proposé l'offre répondant le mieux aux critères de choix inscrits dans le règlement de la consultation », annonce Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités.



#### CONTACTS PRESSE

Lodoïska de GOUVION ST CYR - [gouvion@sytral.fr](mailto:gouvion@sytral.fr) / 06 71 18 32 66

Daniel KOROLOFF - [korolof@sytral.fr](mailto:korolof@sytral.fr) / 06 20 83 61 71

## Création de deux nouveaux titres événementiels pour l'accès au Groupama Stadium

Les grands événements sportifs sont, pour de nombreux passionnés, l'occasion de découvrir Lyon et sa métropole. « **Avec la Coupe du monde de rugby organisée à l'automne 2023, nous avons démontré que le réseau de transport en commun lyonnais avait la capacité de transporter et d'accompagner plus de 180 000 spectateurs autant sur les parcours touristiques que dans l'accès au Groupama Stadium** » explique Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités. Selon des enquêtes réalisées par l'opérateur, sept supporters sur dix ont jugé l'ensemble du trajet d'accès au stade « très facile » et la desserte « très bien organisée ».

A l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, Lyon accueillera onze matchs de football féminin au Groupama Stadium du mercredi 24 juillet au vendredi 9 août 2024. SYTRAL Mobilités est pleinement mobilisé pour accueillir cet événement sportif d'envergure. « **Nous sommes fiers d'accueillir sur notre réseau des milliers de passionnés du monde entier ! Pour faciliter les déplacements des visiteurs et assurer la fluidité des flux de voyageurs en toute sécurité, nous déploierons un dispositif exceptionnel sur le réseau TCL** », annonce Bruno Bernard.

En complément des habituelles dessertes événementielles déployées à l'occasion des matchs et concerts accueillis au Groupama Stadium, qui prévoient notamment des navettes entre différents pôles du réseau TCL et le stade au tarif de 5€ (A/R), il est prévu la création de deux nouveaux titres, disponibles à la vente aux bornes TCL et en agence, à l'occasion d'événements au Groupama Stadium :

- Un titre « Pass Journée (24h) + Navette A/R » au tarif de 10,00€ (au lieu de 11,70€)
- Un titre « Week-end (48h) + Navette A/R » au tarif de 15,00€ (au lieu de 17,90€)

Ces titres seront lancés lors des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 mais utilisables par la suite pour accéder en transports en commun à d'autres grands événements organisés sur la métropole lyonnaise. Le lancement sera accompagné de la conception d'un visuel dédié, support pour l'ensemble des billets sans contact vendus pendant toute la durée des compétitions olympiques au Groupama Stadium.

## BHNS Part Dieu <> Sept Chemins – Déclaration de projet, résultats de l'enquête publique unique et poursuite de l'opération

Le plan de mandat de SYTRAL Mobilités engage de nombreux projets structurants visant à accélérer le développement du réseau de transport public et la multimodalité.

**En 2026, la première ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) nouvelle génération permettra de relier en 25' Lyon Part-Dieu aux Sept Chemins** tout en desservant le 3<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon et les communes de Villeurbanne, Bron et Vaulx-en-Velin grâce à 8 km de voie nouvelle et la création de 19 nouvelles stations.

Cette nouvelle **desserte structurante proposera un niveau de service performant identique au tramway**, avec une **amplitude horaire importante** (4h30/00h30), une **fréquence élevée de 7' en heure de pointe** et un matériel roulant spacieux, silencieux et confortable. **23 700 voyageurs par jour sont attendus d'ici 2030.**

Au-delà de ses performances et de la réalisation d'aménagements piétons et cyclables sécurisés qui offriront une **alternative à la voiture individuelle pour les trajets du quotidien**, le projet répond à quatre objectifs prioritaires :

- Répondre au besoin de desserte structurante de l'Est Lyonnais,
- **Améliorer la qualité de l'air et réduire les nuisances sonores** au niveau local, mais également à l'échelle métropolitaine par la diminution du trafic routier,
- S'adapter aux effets du réchauffement climatique par une forte végétalisation permettant de **lutter contre les îlots de chaleur urbains**,
- **Disposer d'espaces publics qualitatifs et agréables pour la vie quotidienne des riverains**, de nature à pouvoir redynamiser les cœurs de quartier et favoriser le commerce de proximité.

Le futur BHNS s'inscrit plus largement **en complémentarité des nouveaux projets urbains du secteur** (ZAC de la Clairière, PUP Genêts, quartier Bron Terraillon etc.)

Les futurs habitants, salariés et visiteurs de ces nouveaux quartiers disposeront ainsi d'une **offre de mobilité renforcée** et pourront participer à **la vie locale de proximité**, grâce à des espaces publics confortables et agréables. Ce projet sera un élément structurant de l'est lyonnais et permettra d'assurer la desserte de ces nouveaux pôles de logements et d'activités qui contribuera à équilibrer les flux sur la route de Genas.

A la suite de la concertation préalable du projet organisée du 11 octobre au 19 novembre 2021, de l'approbation de l'avant-projet en conseil d'administration de SYTRAL Mobilités le 25 mai 2023 pour un budget de 137 M€ HT, et de la concertation continue en cours, la Préfecture a organisé une enquête publique, préalable à la Déclaration d'utilité publique du projet, du décembre 2023 au vendredi 12 janvier 2024. Cette enquête publique portait également sur l'autorisation environnementale du projet prévue aux articles L.181-4 et suivants du code de l'Environnement et valait enquête parcellaire.

La Préfecture du Rhône a transmis à SYTRAL Mobilités, par courrier du 8 mars 2024, les rapports et conclusions du Commissaire Enquêteur qui émet :

- concernant la demande d'autorisation environnementale, un « **avis favorable** »
- concernant la déclaration d'utilité publique, un « **avis favorable** », assorti de **quatre réserves et quatre recommandations** ;
- concernant l'enquête parcellaire, un « **avis favorable** » sans réserve

**SYTRAL Mobilités a pris en compte les réserves et les recommandations du commissaire enquêteur et a notamment apporté les éléments de réponse suivants :**

- La Métropole de Lyon mène actuellement une étude visant à identifier des solutions efficaces pour limiter les reports de circulation notamment dans les rues adjacentes de l'avenue Félix Faure et la route de Genas avec la mise en place de plans de circulation adaptés. Dans ce cadre et afin de préserver la qualité de vie des riverains, SYTRAL Mobilités s'engage à intégrer les aménagements nécessaires en lien avec son programme de travaux, dans une démarche concertée avec les municipalités concernées. « **Le report modal induit par l'arrivée de cette nouvelle desserte structurante et les aménagements cyclables qui l'accompagnent contribueront naturellement à atténuer les nuisances routières et offriront aux habitants un environnement urbain plus agréable et plus durable** », ajoute Vincent Monot, vice-président de SYTRAL Mobilités.

- Chaque nouveau projet structurant s'accompagne d'une importante réorganisation du réseau de surface visant à renforcer le maillage du réseau et favoriser l'intermodalité. Une première phase de diagnostic menée en 2022 a permis d'identifier les principales attentes des communes. Les études se poursuivront jusqu'en 2025 avec pour principaux objectifs : le maintien de la desserte fine des quartiers en complémentarité avec les nouvelles lignes structurantes et le renfort d'offre et l'amélioration des temps de parcours des lignes régulières existantes. SYTRAL Mobilités proposera des temps d'information et d'échanges afin de répondre au plus près à la demande des territoires et proposer aux habitants une offre lisible et accessible. Par ailleurs, la mise en service en 2025 de la ligne de l'Est Lyonnais (LEL) et les aménagements des espaces publics à Sept Chemins permettront une correspondance rapide avec le futur BHNS Part Dieu <> Sept Chemins. Ce maillage global du territoire à l'est offrira ainsi un panel de solutions alternatives équilibré et efficace permettant d'optimiser les échanges et d'encourager l'intermodalité.
- SYTRAL Mobilités s'engage à poursuivre les échanges avec les riverains du futur BHNS et en particulier avec les commerçants afin de privilégier le principe de restitution à travers des propositions qualitatives répondant à leurs besoins. Par ailleurs, un accompagnement spécifique est proposé aux commerçants afin d'identifier et proposer des solutions d'accompagnement personnalisées dès lors que les travaux réalisés seront sous maîtrise d'ouvrage SYTRAL Mobilités.

Les élus du conseil d'administration ont ainsi confirmé aujourd'hui l'intérêt général du projet, se sont engagés à prendre en compte les réserves ainsi que trois recommandations émises par le commissaire enquêteur, ont apporté des réponses et ont approuvé la déclaration de projet.

#### Les grandes étapes à venir :

- Déclaration d'Utilité Publique (DUP) : 1<sup>er</sup> semestre 2024
- Travaux préparatoires : 2024
- Travaux d'infrastructures et d'aménagements urbains : à partir de septembre 2024